

Bordereau attestant l'exactitude des informations - ST DENIS DE LA REUNION - 9741 -
Documents comptables (B-S) - Dépôt le 08/04/2026 - B2026/003777 - 2023 B 01706 - 979 717
543 - 1.2.3 SERVICES





**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

Liberté
Égalité
Fraternité

**DIRECTION GÉNÉRALE
DES FINANCES PUBLIQUES**

SERVICE IMPOTS DES ENTREPRISES SAINT-DENIS-DE-LA-REUNION
CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES
1 RUE CHAMP FLEURI
CS 91013 97744 ST DENIS CEDEX 9
02 62 48 69 54
SIE.ST-DENIS-DE-LA-REUNION@DGFIP.FINANCES.GOUV.FR

Civ. neutre cojonde alex, merci d'avoir déposé la déclaration de l'entreprise SAS 1.2.3 SERVICES, SIREN 979 717 543.

Cet accusé de réception est délivré et signé électroniquement par l'Administration fiscale. Il établit que vous avez déposé votre déclaration aux jour et heure indiqués dans la rubrique « Date de dépôt ».

Cet accusé de réception est opposable à l'administration à condition que les informations contenues dans le cadre intitulé « Accusé de réception signé » ci-dessous soient conservées sans aucune modification.

La loi ESSOC du 10 août 2018 généralise le principe du droit à l'erreur pour les usagers de l'administration.

Pour en savoir plus, rendez-vous sur impots.gouv.fr puis rubrique « Droit à l'erreur ».

ACCUSÉ DE RÉCEPTION SIGNÉ

Informations sur le document signé

Procédure : Déclaration de IS - Résultats

Formulaire principal : 2065

Annexes jointes : 2065-BIS, 2033-A, 2033-B, 2033-C, 2033-D, 2033-E, 2033-F, 2033-G, 2059-H, 2059-I, 2069-RCI

Période déclarée : 01/01/2024 au 31/12/2024

Date limite de dépôt : 20/05/2025

Numéro de dépôt : ISRESULTAT-2025095-0000000175182480

Date de dépôt : 05 avril 2025 à 06:20:00 (heure de Paris)

Désignation du soumissionnaire : SAS 1.2.3 SERVICES

Identifiant du soumissionnaire : 979 717 543

Désignation du signataire : cojonde alex

Signature de l'administration

Désignation : DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES - Production
(certificat n° 3294707197297601309088879309)

Signature numérique : b2GFfEApuQMw0V21tdffqtXDR81qfj/YTYZMWJvY9+yBgn2gFktfDT9Yx/TXN4ph
3HDGg73sNWYXfKPrFLHLSBr5RXJke8VfH1Eng/RZMfomgwnb0sRHQ1lpETziEs2d
miuH/NPJcFTDOWRz2OG1yXzosGp0HaNRIuOB1cbatUhA2wZRpfgi7hL3zdE23RTi
fjQxKHiM3Q9Duf5naPm3u6KtSaWkQ8Fd77uzWRhWXpmjXD33pjCJgrWGU8MwOL/K
5rXgr rSFn0+A8qN384/KUzAUcE2AsvasMXFs47pEV9WXGISzbrECURwBxfJNL03s
HfM5LKbha7YAI5ikCMTwvg==

IDENTIFICATION

Civ. neutre cojonde alex

A COMPLETER
A COMPLETER

N° d'adhérent : 20242010009696

Pour le compte de :**SAS 1.2.3 SERVICES**
65B CHEMIN MONTJOL
97470 SAINT-BENOIT

N° SIREN : 979 717 543

Période déclarée : Année 2024

Date limite de dépôt : 20/05/2025

ÉLÉMENTS DÉCLARÉS

Formulaire N° 2065 (applicable à compter du 31/12/2024)

Annexe N° 2065-BIS (applicable à compter du 31/12/2022)

Annexe N° 2033-A (applicable à compter du 31/12/2023)

Annexe N° 2033-B (applicable à compter du 31/12/2024)

Annexe N° 2033-C (applicable à compter du 31/12/2021)

Annexe N° 2033-D (applicable à compter du 31/12/2021)

Annexe N° 2033-E (applicable à compter du 31/12/2021)

Annexe N° 2033-F (applicable à compter du 31/12/2024)

Annexe N° 2033-G (applicable à compter du 31/12/2021)

Annexe N° 2059-H (applicable à compter du 31/12/2017)

Annexe N° 2059-I (applicable à compter du 31/12/2017)

Annexe N° 2069-RCI (applicable à compter du 31/12/2024)

Impôt sur les sociétés

A - IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Numéro, type et nom de voie **65 BIS CHEMIN MONTJOL**
Code postal **97470** Ville **ST BENOIT**
Pays **REUNION**

B - ACTIVITÉS

TAVAUX DU BATIMENT,GROS OUVRE,PLOMBERIE,ELECTRICITE,TERRASSEMENT,DIVERS

C - RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION

Entreprise nouvelle (art. 44 sexies) Jeune entreprise innovante (art. 44 sexies-0 A) Zone franche urbaine - Territoire entrepreneur (art. 44 octies A)

F - COMPTABILITÉ INFORMATISÉE

L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ? **Oui**
Si oui, veuillez indiquer le logiciel utilisé **SAGE 500 PRO**

AUTRES INFORMATIONS

S'agit-il d'un comptable salarié (S) ou indépendant (I) **I**
Forme juridique ou titre **MR** Nom et prénom ou dénomination **BOYER YANNICK**
Numéro, type et nom de voie **64 CH RENAISSANCE**
Code postal **97441** Ville **STE SUZANNE**
N° téléphone **0692098287** Pays **FRANCE**

Impôt sur les sociétés
Annexe à la déclaration n° 2065

Si vous n'avez à remplir aucune case de ce formulaire (formulaire « néant »), veuillez cocher la case



Bilan simplifié**A - ACTIF****1 - Actif immobilisé**

Immobilisations corporelles	186 215	36 968	149 247
TOTAL I (5)	186 215	36 968	149 247

2 - Actif circulant

Créances autres (3)	80 878		80 878
Disponibilités	154 337		154 337
TOTAL II	235 215		235 215

TOTAL GENERAL (I + II)	421 430	36 968	384 462
-------------------------------	----------------	---------------	----------------

B - PASSIF**1 - Capitaux propres**

Capital social ou individuel			-84 074
Résultat de l'exercice			94 229
TOTAL I			10 155

3 - Dettes (4)

Autres dettes			374 307
TOTAL III			374 307

TOTAL GENERAL (I + II + III)			384 462
-------------------------------------	--	--	----------------

Compte de résultat simplifié de l'exercice

A - RÉSULTAT COMPTABLE

Production vendue	Services	dont export et livraisons intracommunautaires	467 494
Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)			467 494
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			128 481
Autres charges externes			206 450
Impôts, taxes et versements assimilés			1 366
Dotations aux amortissements			36 968
Total des charges d'exploitation (II)			373 265
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)			94 229
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)			94 229

B - RÉSULTAT FISCAL

94 229			
Déductions de l'exercice			
Zone franche urbaine - Territoire entrepreneur (art. 44 octies A)			
25 000			
Total des exonérations ou abattements sur le bénéfice et entreprises nouvelles (somme ci-dessus)			
25 000			
69 229			
Déficits antérieurs reportables	46 680	dont imputés sur le résultat	46 680
22 549			

DIVERS À DÉDUIRE

ZFU	25 000
-----	---------------

Immobilisations
Amortissements – Plus-values – Moins-values

I - IMMOBILISATIONS**Immobilisations corporelles**

Constructions		15 315	15 315
Installations techniques matériel et outillage industriels		41 000	41 000
Matériel de transport	111 000	18 900	129 900
TOTAL rubrique I	111 000	75 215	186 215

II - AMORTISSEMENTS**Immobilisations corporelles**

Constructions		2 978	2 978
Installations techniques, matériel et outillage industriels		10 250	10 250
Matériel de transport		23 740	23 740
TOTAL rubrique II		36 968	36 968

Relevé des provisions
Amortissements dérogatoires – Déficit reportables – Divers

Si vous n'avez à remplir aucune case de ce formulaire (formulaire « néant »), veuillez cocher la case



Contribution économique territoriale
Détermination de la valeur ajoutée et effectifs

CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE

Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises		467 494
	TOTAL 1	467 494
Achats		128 481
	TOTAL 3	128 481
Calcul de la valeur ajoutée (Total 1 + Total 2 - Total 3)		339 013

Composition du capital social

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES

Titre	MR		
Nom et prénom	COJONDE ALEX	Nom d'usage	
Nombre de parts ou d'actions	100	Pourcentage de détention	100,00%
Date de naissance	07/11/1973	Pays de naissance	REUNION
1 Code postal de naissance	97400	Commune de naissance	ST DENIS
Numéro, type et nom de voie	REUNION		
Complément de distribution	65 BIS CHEMIN MONTJOL	Lieu-dit, hameau	
Code postal	97470	Ville	ST BENOIT
Pays	REUNION		



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

N° 2033-G

*(Applicable à compter du
31/12/2021)*

Filiales et participations

Si vous n'avez à remplir aucune case de ce formulaire (déclaration "néant"), veuillez cocher la case.





**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

N° 2059-H

*(Applicable à compter du
31/12/2017)*

Obligation déclarative incombant à certains contribuables
relevant de la direction des grandes entreprises
Composition du capital

Si vous n'avez à remplir aucune case du formulaire (déclaration "néant"), veuillez cocher la case



Obligation déclarative incombant à certains contribuables
relevant de la direction des grandes entreprises
Filiales et participations

Si vous n'avez à remplir aucune case de ce formulaire (déclaration "néant"), veuillez cocher la case



Réductions et crédits d'impôts de l'exercice

Si vous n'avez à remplir aucune case de ce formulaire (formulaire « néant »), veuillez cocher la case



SAS 1,2,3 SERVICES
au capital de 5000,00 Euros

Siège sociale : 65 BIS CHEMIN MONTJOL
97470 SAINT BENOIT

R.C.S : 979717543

PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L ASSOCIE UNIQUE DU 03/04/2025

au siège sociale
Le 03/04/2025
à 10 heures 38 minutes

Monsieur COJONDE ALEX , détenant 100 parts sociales,

Associé unique de la société SAS 1,2,3 SERVICES , société à responsabilité limitée au capital de 5000,00Euros

1 A PREALABLEMENT EXPOSE CE QUI SUIIT :

En sa qualité de seul gérant Monsieur COJONDE ALEX a établi et arrêté les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2024, et a établi le rapport de gestion sur les opérations de l'exercice .

2 A PRIS LES DECISIONS SUIVANTES RELATIVES A :

- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31/12/2024
- Affectation du résultat de cet exercice
- Délégation de pouvoir en vue des formalités.

Décision n°1

L'associé unique, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion de la gérance sur l'activité de la société et les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2024 approuve le dit rapport de gestion ainsi que l'inventaire et les comptes annuels de l'exercice clos au 31/12/2024 lesquels font apparaître un BENEFICE de 10155,00 EUROS.

En conséquence, l'associé unique donne quitus entier et sans réserve à la gérance de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

Décision n°2

Affectation du résultat

l'associé unique entérine les comptes de l'exercice clos le 31/12/2024 faisant ressortir un bénéfice de 10155,00 Euros. A ce résultat s'ajoute le report à nouveau antérieur à hauteur de 36525,00 Euros. Le résultat à affecter ressort ainsi à 46680,00

Euros.

L'associé unique décide d'affecter le résultat de 10155,00 Euros , de la façon suivante :

- Report à nouveau pour un montant de 10155,00 Euros.

Décision n°3

L'associé unique confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par l'associé unique.

Monsieur COJONDE ALEX


1.2.3 SERVICES
65 bis, chemin MONTJOL
97470 Saint-Benoit
Tél : 0692 20 77 44
Siret : 979 717 543 00016

100-450000

0

100-450000